



**Regroupement des organismes
de personnes handicapées**

Région Chaudière-Appalaches

Banque d'activités d'éducation populaire en vue des élections provinciales du lundi 5 octobre 2026

Cette banque d'activités a été conçue pour vous accompagner dans l'animation d'ateliers d'éducation populaire auprès de personnes handicapées dans le cadre des élections à venir. Elle comprend 7 activités flexibles et clé en main pour démystifier le vote, faire prendre conscience des enjeux collectifs et outiller les personnes en vue de voter.

Vous pouvez adapter l'utilisation de cette banque d'activités selon vos réalités : réaliser une seule activité, en sélectionner quelques-unes ou animer l'ensemble de la trousse sur plusieurs rencontres. Vous pouvez nommer un message de l'une des activités au groupe, sans nécessairement faire l'activité.

Rôle de l'animation :

- Informer sur les élections provinciales sans recommander de candidat ou de partis. On peut aider la personne à comprendre le processus ou à exécuter physiquement son geste, mais jamais à faire le choix pour elle.
- Posture : accueillir les opinions sans juger, garder ses choix politiques pour soi, présenter les visions politiques avec nuance (sans jugement de valeur) et préserver le secret du vote.

Accessibilité des ateliers :

- Communication : Utiliser des phrases courtes, un vocabulaire simple et adapter les activités au besoin.
- Supports : Combiner visuel (images, pictogrammes) et manipulation d'objets.
- Rythme & Espace : Laisser le temps de s'exprimer, accepter la participation passive et garantir une salle physique adaptée (circulation, éclairage, hauteur des supports).

Rappel logistique

- Remettre la feuille « Mon aide-mémoire pour voter » à chaque participant.e à la fin de l'activité. (Voir page 14)

Mot d'accueil et mise en contexte

Les élections provinciales s'en viennent au Québec en octobre 2026. Une élection, c'est le moment où la population choisit les personnes (les députés) qui vont siéger à l'Assemblée nationale. Le rôle d'un député est de voter des lois, de décider comment dépenser l'argent public (santé, transports, logement, etc) et de représenter les gens de notre région.

Cet outil a été conçu pour vous informer et vous aider à y voir plus clair. Notre but n'est absolument pas de vous dire pour qui voter.

Voici quelques repères importants avant de commencer :

- Aucune obligation de vote : Le but est simplement de s'informer pour faire un choix éclairé.
- Pas de bonne ou de mauvaise réponse : En politique, chaque opinion est valide et tout le monde a le droit d'avoir des besoins différents.
- Chacun son rythme : La politique, ça peut être compliqué et abstrait. On ne part pas tous de la même place et c'est parfait ainsi.
- Respect et neutralité : Ces ateliers sont un espace sécurisant où on s'écoute sans jugement et où le choix de chacun reste secret.

Activité 1 : Est-ce que j'ai le droit de voter ?

Objectif : Démystifier le droit de vote et comprendre que toute personne majeure (sauf quelques exceptions*) a le droit de voter, peu importe sa situation légale (tutelle par exemple) ou son handicap.

Durée : 20 à 30 minutes (modulable selon les échanges)

Format : Jeu de « Vrai ou Faux » interactif et visuel

Matériel nécessaire : Optionnel : Affiches visuelles ou pictogrammes « Pouce en haut » / « Pouce en bas » OU 1 carton Vert (VRAI / Oui) et 1 carton Rouge (FAUX / Non) par participant. L'activité peut aussi se faire en levant simplement la main.

Déroulement :

1. Mettre en place et expliquer le jeu (3 minutes)

Distribuez un carton Vert et un carton Rouge à chaque participant·e ou des pictogrammes.

Expliquez le fonctionnement : l'animateur·trice va lire des phrases. Si les participant·e.s pensent que c'est vrai, ils doivent lever le carton vert. Si on pense que c'est faux, on lève le carton rouge.

Optionnel : faites un test rapide d'échauffement : Exemple : Les bananes sont bleues. Vrai ou Faux ? (Attendre que le groupe lève le carton rouge pour valider la compréhension).

2. Animation des affirmations (12 à 15 minutes)

Énoncé 1 :

« Marc a une déficience intellectuelle et il vit sous une mesure de tutelle. Est-ce qu'il a le droit de voter aux élections ? »

Réponse attendue : VRAI (Carton Vert)

Explication : Oui ! Être sous tutelle ou avoir une mesure d'assistance ne vous enlève PAS votre droit de vote. Votre tuteur, un juge ou votre famille ne peut pas décider à votre place ni vous interdire de voter. Le vote est un droit fondamental pour tous les citoyens de 18 ans et plus.

Énoncé 2 :

« Pour avoir le droit de voter, il faut bien comprendre la politique. »

Réponse attendue : FAUX (Carton Rouge)

Explication : c'est faux ! Personne n'a le droit de vous demander si vous êtes assez intelligent ou si vous comprenez assez la politique pour voter. Vous avez le droit d'avoir votre opinion, quelle qu'elle soit. En plus, bien des personnes qui votent n'auront pas participé à un atelier pré-élections !

Énoncé 3 :

« Si je ne sais pas lire ou écrire, je ne peux pas voter. »

Réponse attendue : FAUX (Carton Rouge)

Explication : Faux ! Ne pas savoir lire ou écrire ne vous empêche pas de voter. Même qu'au bureau de vote, il y a des mesures d'aide. Par exemple, vous pouvez être accompagné d'une personne de confiance ou demander de l'aide au personnel du bureau de vote.

Énoncé 4 :

« Mon vote appartient seulement à MOI. Personne ne peut me forcer à voter pour quelqu'un. »

Réponse attendue : VRAI (Carton Vert)

Explication : Vrai ! Le vote est SECRET. Même si une personne vous aide à la maison ou au bureau de vote, c'est VOTRE choix. Personne ne doit regarder votre bulletin ou vous dire pour qui voter.

Énoncé 5 :

« Si on n'occupe pas en emploi rémunéré, on ne devrait pas voter.»

Réponse attendue : FAUX (Carton Rouge)

Explication : C'est faux ! Le droit de vote n'est pas lié au travail ou à l'argent. Que l'on soit aux études, à la recherche d'un emploi, à la retraite, bénévole ou qu'on vive grâce à l'assistance sociale ou à des prestations, chaque personne de 18 ans et plus a exactement le même droit de vote. Votre opinion et vos besoins comptent tout autant que ceux d'une personne qui travaille à temps plein.

3. Discussion et conclusion

Pour conclure l'activité, posez une ou deux questions :

« Est-ce que quelqu'un pensait ici qu'il ou elle n'avait pas le droit de voter ? Pourquoi ? »

« Sentez-vous que votre opinion compte autant que celle de n'importe quel autre citoyen.ne ? »

*Complément (exceptions au droit de vote) :

- Au Québec, la Loi électorale stipule qu'une personne majeure sous tutelle conserve son droit de vote. La seule exception légale est une personne qui est déclarée *incapable de voter* par un tribunal (ce qui est extrêmement rare et distinct de la simple tutelle au bien/à la personne). ([Élection Québec, 2026](#))
- « Pour avoir le droit de vote, une personne doit avoir 18 ans, être citoyenne canadienne et résider au Québec depuis au moins 6 mois; et avoir son nom et son adresse inscrits sur la liste électorale. Les personnes immigrantes qui ont le statut de résident permanent, ou qui vivent au Québec en attente de statut ne peuvent pas voter. Les personnes de moins de 18 ans sont également exclues. De plus, les personnes en situation d'itinérance, qui n'ont pas de domicile fixe, ont souvent de la difficulté à s'inscrire sur la liste et se retrouvent privées de leur droit de vote, malgré qu'elles aient l'âge la citoyenneté et que le Québec soit leur lieu de résidence. » (Source : [MÉPACQ, 2022](#))

Activité 2 : Pourquoi voter ?

Objectif : Comprendre à quoi sert le vote et réaliser que les décisions politiques ont un impact direct sur la vie de tous les jours.

Durée : 10 à 15 minutes (modulable selon le nombre de choix abordés)

Format : Jeu interactif de choix visuels et d'association.

Matériel nécessaire :

- Écrivez sur des cartons 2 à 3 paires d'énoncés qui illustrent des changements qui pourraient être proposés par des partis et qui concernent des secteurs semblables. Exemples (à adapter selon votre groupe) :

-Plus de transport adapté vs. investir dans un 3e lien

-Nouveaux logements adaptés vs. autoriser les propriétaires à fixer le prix de leur loyer sans restrictions

-Augmenter les prestations d'aide sociale vs. diminuer les impôts de la classe moyenne
-Investir dans la mission des organismes communautaires vs. offrir plus de financements par projets.

- Un tableau ou un panneau d'affichage pour accrocher les cartes choisies (ou un espace sur une table).

Déroulement :

1. Introduire l'activité

Rassemblez les participant.e.s autour de la table ou du tableau.

Expliquez l'activité : quand c'est les élections, on peut se demander: à quoi ça sert que je vote ?»
L'activité vise à voir que quand on vote, c'est comme faire des choix pour nos services, nos conditions de vie, notre environnement, etc.

2. Choisir pour quelle proposition on vote !

Étape 1 : Présentation de deux propositions

L'intervenant.e présente 2 cartons au groupe (Exemple : Carton 1 = plus de transport adapté / Carton 2 = investir dans un 3e lien).

Étape 2 : Le vote du groupe

L'intervenant.e pose la question « Si vous aviez un pouvoir magique pour décider ce que le gouvernement doit faire en premier, vous choisiriez le carton 1 ou le carton 2 ? »

Les participants expriment leur préférence (chacun vote pour 1 ou 2).

L'intervenant.e compte les voix et nomme la proposition choisie.

Étape 3 : Faire le lien avec le vote

L'intervenant.e explique le lien avec le vote :

- Les participant.e.s viennent de faire ce qu'on fait lors d'une élection. Choisir l'enjeu qui est le plus important pour eux.
- Quand on vote, on choisit des gens qui proposent de s'occuper de ce qui est le plus important pour nous (comme le transport, le logement ou l'argent).
- Si on ne vote pas, ce sont les autres qui choisissent à notre place, selon leurs intérêts à eux.
- C'est la majorité qui l'emporte !

Faites le nombre de dilemmes que vous voulez selon le temps que vous avez !

3. Relance et conclusion

Question pour la discussion :

« Selon vous, qu'est-ce qui se passe si les personnes handicapées ne vont pas voter ? »

Message-clé à faire ressortir : Si on ne vote pas, les politiciens risquent d'oublier nos besoins. Ça ne veut pas dire que les besoins des autres ne sont pas valides, mais les nôtres sont tout aussi importants !

Pour favoriser la neutralité :

Incitez les participants à comprendre que toutes les opinions sont valides. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise priorité : le but est de faire réaliser que chaque personne a des besoins différents et que le vote permet de les exprimer.

Complément d'information :

Il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles une personne ne vote pas : parce qu'aucun parti politique ne correspond à leurs valeurs, par cynisme, parce qu'elles ne croient pas en la démocratie représentative, par manque de connaissances, en raison d'une limitation, parce qu'elles n'ont pas le droit de vote. ([Voir MÉPAC, 2022, P. 14](#))

Activité 3 : gauche droite... fédéral, provincial... s'y retrouver !

Objectif : Démystifier les notions de gauche et droite et comprendre qui fait quoi entre le gouvernement du Québec (provincial) et du Canada (fédéral), en lien direct avec le quotidien des personnes handicapées.

Durée : 20 à 30 minutes

Format : Jeu de tri visuel

Matériel nécessaire :

Partie 1 (Gauche/Droite) :

-Deux panneaux : 1 pour représenter la Droite et 1 pour la Gauche. (affiché ou sur la table)

-Cartons à placer identifiant des idées de gauche ou de droite :

- Augmenter l'aide financière pour les personnes handicapées
- Baisser les impôts et les taxes sur nos achats
- Donner plus d'argent à la mission des organismes communautaires
- Augmenter les critères pour accéder à des soins à domicile

Partie 2 (Québec/Canada) :

-Deux panneaux identifiés : QUÉBEC et CANADA (possibilité d'ajouter les drapeaux)

-Des cartons illustrant des services ou des sujets du quotidien :

- Hôpitaux, Médecins, CLSC
- Transport adapté & Routes
- Prestation canadienne pour les personnes handicapées
- Assurance-Emploi
- Aide sociale

Déroulement :

1. Partie 1 : La gauche et la droite, c'est quoi la différence ?

En politique, on entend souvent parler de la Gauche et de la Droite. Ce ne sont pas des directions sur une carte, ce sont deux façons différentes de voir comment le gouvernement doit gérer l'argent et les services.

La GAUCHE : sur le plan économique : pense que le gouvernement doit collecter plus d'impôts pour offrir beaucoup de services gratuits ou pas chers à tout le monde (comme la santé, le transport adapté, l'aide financière, les organismes communautaires). C'est l'idée de s'aider tous ensemble et de partager les richesses plus équitablement.

La DROITE : pense que le gouvernement doit baisser les impôts pour que les gens et les entreprises gardent plus d'argent dans leurs poches et soient plus autonomes. C'est l'idée de favoriser la responsabilité individuelle, la liberté de choix et de faire confiance aux initiatives privées plutôt qu'à l'État.

Complément :

Placez les cartons aux bons endroits :

- Augmenter l'aide financière pour les personnes handicapées : GAUCHE (on utilise l'argent collectif pour redistribuer la richesse, lutter contre la pauvreté et pallier au fait que les personnes handicapées peuvent être exclues du marché du travail traditionnel)
- Baisser les impôts et les taxes sur nos achats : DROITE (la droite préfère réduire le rôle financier de l'État pour laisser plus d'argent directement dans les poches des citoyen.ne.s, afin que chacun.e décide comment dépenser ou économiser son argent.)
- Donner plus d'argent aux organismes communautaires : GAUCHE (La gauche valorise le renforcement des services publics et de l'action communautaire financés par la collectivité pour offrir un soutien accessible à tous et à toutes.)
- Aider les entreprises à créer plus d'emplois via des subventions : DROITE (La droite mise sur la force de l'économie privée et des entreprises pour générer de la richesse et créer du travail, plutôt que sur l'intervention directe de l'État dans les services.)

2. Partie 2 : Le jeu du tri Québec ou Canada ?

Placez le panneau Québec et le panneau Canada au centre de la table.

Expliquez l'activité : Au Canada, on a deux gouvernements qui s'occupent de choses différentes. On va piger des cartes d'images et deviner quelle boîte s'occupe de quoi !

Faites piger les cartes à tour de rôle et aidez le groupe à les classer dans la bonne boîte :

Cartes :

-Hôpitaux, Médecins, CLSC (C'est le Québec qui gère le système de santé et les services sociaux.)

-Transport adapté & Routes (C'est le Québec et les villes qui gèrent les transports.)

-Prestation canadienne pour les personnes handicapées (C'est un chèque d'aide financière qui vient directement du gouvernement fédéral.)

-Assurance-Emploi (Si vous perdez votre emploi, c'est le Canada qui gère l'assurance-emploi)

-Aide sociale (C'est le Québec qui gère le programme d'assistance sociale)

3. Discussion et conclusion :

« D'après vous, à quoi ça sert de savoir tout ça quand on est en période électorale ?

Éléments à faire ressortir :

- Ça permet d'y voir plus clair dans les promesses : comprendre quel gouvernement (Québec ou Canada) s'occupe de quoi permet de savoir qui peut réellement réaliser les

promesses faites pendant la campagne.

- De trouver son repère politique : Savoir si nos idées se situent plus à Gauche ou à Droite nous donne des indices pour choisir le parti qui nous ressemble le plus.

Conseil de neutralité pour l'intervenant·e :

Évitez de présenter la Gauche ou la Droite comme bonne ou mauvaise. Expliquez simplement que chaque vision a des arguments et que le rôle des citoyen.ne.s est de choisir la vision avec laquelle ils sont le plus en accord.

Complément d'information :

- Certaines compétences sont partagées comme l'environnement, l'agriculture, l'immigration, les travaux publics et la culture.
- Au Québec, l'axe gauche/droite est important pour situer les partis politiques, mais également l'axe souverainiste/fédéraliste (qui risque d'être présent aux prochaines élections).

Activité 4 : les enjeux qui nous concernent !

Objectif : Exprimer ses préoccupations du quotidien, prendre conscience des enjeux collectifs et définir les sujets prioritaires à suivre pendant la campagne électorale.

Durée : 20 à 30 minutes (modulable selon la participation du groupe)

Format : Tempête d'idées (brainstorming) visuelle et échange guidé

Matériel nécessaire :

-4 grands panneaux (ou 4 coins de table) ;

- Panneau 1 : Revenu et pauvreté (Image : Chèque / Pièces de monnaie)
- Panneau 2 : Transport et accessibilité (Image : Autobus / Rampe)
- Panneau 3 : Logement et soutien à domicile (Image : Maison / Assistant)
- Panneau 4 : Santé et services sociaux (Image : Hôpital / Carte d'assurance-maladie)

-Post-it, cartes illustrées représentant des sous-thèmes, ou marqueurs.

Déroulement :

Expliquez l'activité : pour savoir pour qui voter, il faut d'abord savoir ce qu'on veut améliorer dans notre vie. On a séparé les besoins les plus fréquents en 4 grands thèmes.

1. Présentation des 4 grands thèmes (5 minutes)

Présentez les 4 panneaux disposés dans la salle ou sur la table :

- Revenu : Avoir assez d'argent pour payer ses factures et son épicerie.
- Transport : Pouvoir se déplacer facilement, à l'heure et sans obstacles.
- Logement : Avoir un toit accessible, abordable et du soutien à la maison.
- Santé : Avoir accès à un médecin, au CLSC et à ses traitements sans attendre trop longtemps.

2. Tempête d'idées : Le mur de nos priorités (15 minutes)

Posez une question ouverte au groupe :

« Dans votre vie de tous les jours, quel est le thème qui vous donne le plus de difficultés ou que vous aimeriez changer le plus ? »

À tour de rôle, chaque participant.e choisit un thème. Il ou elle peut expliquer son idée. Plusieurs façons de procéder pour compléter le tableau :

- Il/elle peut coller un Post-it sur le panneau de son choix.
- L'animateur.trice note brièvement l'idée en Mots-Clés sur le panneau.

3. Synthèse des enjeux du groupe (5 à 10 minutes)

Comptez visuellement le nombre Post-it ou d'idées sur chaque panneau pour voir ce qui ressort le plus.

Résumez la priorité collective : quel thème préoccupe le plus notre groupe ? C'est donc le sujet numéro 1 qu'on va surveiller pendant la campagne électorale !

4. Discussion et conclusion

Pour discuter, posez la question :

« Si un candidat aux élections venait nous rendre visite aujourd'hui dans notre organisme, quelle est la PREMIÈRE chose qu'on devrait lui demander de régler ? »

Éléments à faire ressortir :

- Nos besoins sont légitimes : Ce que nous vivons au quotidien (pauvreté, manque de soutien, obstacles) ne dépend pas seulement de notre chance, mais des choix politiques du gouvernement.
- Réfléchir ensemble nous permet de réaliser que nous partageons les mêmes défis. Plus nous sommes nombreux à demander les mêmes améliorations, plus les politiciens doivent nous écouter.
- Ce mur des priorités nous servira de guide pour l'activité suivante (la Boussole électorale) afin de vérifier ce que les partis proposent sur nos enjeux !

Conseil de neutralité pour l'intervenant.e :

Évitez d'exprimer vos propres frustrations ou priorités personnelles. Laissez le groupe nommer ses enjeux et validez l'expérience de chacun.e sans porter de jugement.

Activité 5 : La Boussole Électorale

Objectif : Découvrir où l'on se situe par rapport aux grandes propositions des partis politiques sur nos enjeux prioritaires, de façon visuelle et sans lire de longs programmes.

Durée : 15-20 minutes

Déroulement :

Aller chercher l'outil boussole électorale pour les élections provinciales de 2026 en ligne et faites le en groupe. Idéalement, faites un test à l'avance pour vous approprier l'outil.

Alternative : si vous avez des tablettes ou plusieurs ordi, chaque personne peut compléter sa boussole.

Complément d'information (tiré du [guide du MÉPACQ](#), 2022) :

Lors de la campagne électorale, les partis formulent des promesses électorales dans le but de convaincre les électrices et électeurs de voter pour leurs candidates et candidats. Toutefois, rien n'oblige les partis à respecter leurs promesses une fois au pouvoir. Il arrive trop souvent que les partis fassent l'inverse de ce qu'ils ont promis. Plusieurs partis sortent dorénavant leur plateforme ou leur programme avec leurs promesses à la toute dernière minute avant le déclenchement des élections. C'est donc difficile de connaître les engagements des partis sur l'ensemble des enjeux qui touchent la population.

Activité 6 : Le bureau de vote et mes droits d'accessibilité

Objectif : Réduire l'anxiété liée au jour du vote en découvrant les outils d'aide disponibles et en prenant conscience de ses droits.

Durée : 15 à 20 minutes

Format : Causerie interactive et atelier « Sac à outils du vote »

Matériel nécessaire :

Les objets réels ou des images suivantes (voir annexe 1, page 17 pour des images à imprimer)

- Une loupe.
- Un crayon avec un gros manche ou un adaptateur de prise en main.
- Un gabarit de vote avec relief et Braille .
- Une image illustrant l'accompagnement par une personne de confiance.
- Un exemple d'avis d'inscription.
- Un gros X pour expliquer la signature alternative
- Un symbole pour la possibilité d'interprète LSQ, ASL (ou autres langues)

Déroulement :

1. Lancer la discussion

Aller voter peut parfois faire peur ou sembler compliqué : il y a du monde, des consignes à suivre et du matériel à utiliser. Mais la loi prévoit que le bureau de vote doit s'adapter à VOUS, et non l'inverse. Vous avez des droits pour que votre vote se passe bien.

En principe, les lieux de vote sont sélectionnés pour être accessibles (rampe d'accès, portes larges, stationnement adapté). Cependant, la réalité fait que certains bureaux habituels du jour de l'élection peuvent présenter des limites physiques.

Élections Québec propose plusieurs moyens alternatifs de voter :

1. Le vote par anticipation (généralement une semaine avant).
2. Le vote au bureau du directeur du scrutin de la circonscription (pendant plusieurs jours précis).
3. Le vote à domicile ou en établissement : Mentionnez que les personnes incapables de se déplacer pour des raisons de santé/handicap peuvent faire une demande pour voter à leur domicile ou dans leur résidence/CHSLD.
4. Le vote dans un bureau accessible désigné : Si le bureau habituel d'une personne n'est pas accessible, elle a le droit de demander à voter dans un autre bureau accessible de sa circonscription.

2. Les outils pour adapter le vote

À tour de rôle ou en groupe, faites sortir les objets ou les images et expliquez leur utilité :

Outil 1 : La loupe

Si vous avez de la difficulté à lire les noms sur le bulletin de vote, vous pouvez demander une loupe ou un éclairage plus fort sur place.

Outil 2 : Le crayon adapté

Si vous avez de la difficulté à tenir un petit crayon mine, vous pouvez utiliser un crayon à gros manche ou demander de l'aide pour marquer votre bulletin.

Outil 3 : Le gabarit de vote avec relief et braille

Un support rigide doté de repères tactiles et de chiffres ou de braille qui s'aligne sur les cases du bulletin de vote standard pour permettre de voter de façon autonome.

Outil 4 : L'assistance par une personne de confiance ou le personnel

Vous avez le droit d'être accompagné.e derrière l'isoloir par un membre de votre famille, un proche ou un membre du personnel électoral pour vous aider à marquer votre bulletin. Si vous choisissez d'être accompagné.e, cette personne devra déclarer sous serment au bureau de vote qu'elle vous aidera en respectant votre choix et qu'elle gardera votre vote secret. Un électeur peut accompagner une seule personne non-parente lors d'un même scrutin.

Outil 5 : L'avis d'inscription

Sur cet avis qu'on reçoit par la poste, c'est indiqué si le bureau de vote auquel on est rattaché est adapté.

Outil 6 : La signature/marque alternative

Une personne qui ne peut pas signer ou faire une croix (« X ») peut faire une autre marque ou demander au membre du personnel électoral d'apposer la marque pour elle.

Outil 7 : Service d'interprétation LSQ ou ASL

Il est possible de demander à l'avance un service d'interprétation en langue des signes (LSQ ou ASL).

3. Discussion et conclusion

Question à poser au groupe :

« Est-ce que le fait de savoir qu'il existe tous ces outils et cette aide vous donne plus confiance pour aller voter ? »

Éléments à faire ressortir :

- L'accessibilité est un droit, pas une faveur : Les mesures d'aide sont prévues par la loi pour garantir que chaque personne puisse exercer son droit de vote dans la dignité.
- Ne pas hésiter à demander : Le personnel au bureau de vote est formé pour accueillir les électeurs et répondre aux besoins d'assistance.
- Consulter les portails officiels : Pour connaître les services d'assistance précis ou vérifier l'accessibilité physique de votre lieu de vote, vous pouvez consulter les ressources en ligne d'[Élections Québec](#).

Conseil de neutralité pour l'intervenant.e :

Rappelez au groupe que la personne qui vous aide derrière l'isoloir (qu'il s'agisse d'un proche ou d'un membre du personnel) a l'obligation légale de respecter la confidentialité de votre choix et ne doit en aucun cas influencer votre décision. L'accompagnateur est là comme un outil : il peut lire les noms ou tenir le crayon si demandé, mais il ne doit sous aucun prétexte influencer ou exprimer une préférence.

Activité 7 : La simulation : On teste le vote !

Objectif : Vivre l'expérience complète du vote de A à Z dans un cadre sécurisant et amusant pour réduire l'anxiété et renforcer l'autonomie des participants.

Durée : 20 à 30 minutes (selon la taille du groupe)

Format : Jeu de rôle / Simulation grandeur nature

Matériel nécessaire :

- Table d'accueil : Une liste électorale fictive, des bulletins de vote pré-imprimés et des fausses pièces d'identité (ou les vrais des personnes qui elles les ont). Suivre [ce lien](#) pour des modèles pour simuler une élection.
- Espace isoloir : Une table légèrement à l'écart avec un paravent (ou un carton pliable) pour garantir le secret du vote, des crayons à gros manche et des loupes.
- Espace boîte de vote : Une boîte fermée avec une fente (l'urne).
- Les bulletins de vote fictifs (pour mettre moins de pression) ou avec les noms des candidat.e.s de votre secteur (pour que les participant.e.s puissent déjà les connaître).
- Des avis d'inscription fictifs (voir page 17 pour un modèle).

Déroulement :

1. Préparation de la salle et explication du jeu

Aménagez la pièce avec les 3 stations : 1. Accueil → 2. Isoloir → 3. L'urne.

Expliquez le fonctionnement du jeu de rôle : Aujourd'hui, on met tout ce qu'on a appris en pratique ! On va faire comme au vrai bureau de vote, mais pour s'entraîner sans stress.

2. La simulation étape par étape

Chaque participant.e réalise le parcours complet à son rythme :

Étape 0 : L'avis d'inscription

Prenez connaissance du modèle d'avis d'inscription fictif. Faites comme si l'électeur.trice se rendait au bureau de vote inscrit sur son avis. Vous pouvez préciser que c'est aussi grâce à cet avis qu'ils peuvent s'avoir s'ils sont inscrits et qu'ils vont normalement le recevoir par la poste.

Étape 1 : L'accueil et la vérification

L'électeur.trice s'avance vers la table d'accueil.

L'intervenant.e (ou un.e participant.e qui joue le rôle du préposé) demande son nom et sa carte d'identité.

L'électeur.trice reçoit son bulletin de vote plié.

Étape 2 : L'isoloir et le choix secret

L'électeur.trice se dirige vers l'isoloir.

Il/elle utilise le crayon (ou les outils d'aide si nécessaire : loupe, accompagnateur) et fait une

seule marque (X) dans le cercle du candidat.e de son choix.

Il/elle replie son bulletin pour que personne ne voie son choix.

Étape 3 : Le dépôt dans l'urne

L'électeur.trice se rend à la table de l'urne.

Il/elle dépose son bulletin plié dans la boîte.

La personne préposée confirme : "Merci, votre vote a été enregistré !"

3. Le dépouillement des votes

L'animateur.trice ouvre la boîte devant tout le groupe.

Dépliez et comptez les bulletins à voix haute.

Annoncez le candidat gagnant de la simulation.

4. Discussion et conclusion

Question à poser au groupe :

« Comment vous êtes-vous senti·e·s pendant la simulation ? Est-ce que ça vous semble plus facile maintenant que vous l'avez essayé ? »

Éléments à faire ressortir :

- Expérimenter le parcours permet de réaliser qu'il n'y a rien de compliqué ou de piégeant au bureau de vote.
- Le secret est garanti : Rappeler que personne ne sait quel bulletin appartenait à qui lors du dépouillement.
- Vous possédez désormais toutes les connaissances et la confiance nécessaires pour faire entendre votre voix lors des prochaines élections !

Conseil de neutralité pour l'intervenant.e :

- Il peut être pertinent que le choix des candidats reste complètement fictif ou humoristique (des fruits, des couleurs, des animaux) pour ne créer aucun lien avec de vrais partis politiques. Si vous choisissez d'y aller avec les vrais candidats, on s'assure de garder la confidentialité !
- Rappelez au groupe que la personne qui vous aide derrière l'isoloir (qu'il s'agisse d'un proche ou d'un membre du personnel) a l'obligation légale de respecter la confidentialité de votre choix et ne doit en aucun cas influencer votre décision. L'accompagnateur est là comme un outil : il peut lire les noms ou tenir le crayon si demandé, mais il ne doit sous aucun prétexte influencer ou exprimer une préférence.

Mon aide mémoire pour voter

(Un document à garder avec vous pour vous préparer aux élections)

1. Vérifier mon inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter, mon nom doit être sur la liste des électeurs.

Comment savoir si je suis inscrit.e ? Vous recevrez un avis d'inscription par la poste à votre nom. Si vous ne recevez rien, vous pouvez demander à un proche ou à votre intervenant.e de vous aider à vérifier votre statut.

Où vérifier en ligne ? Utilisez le [service de vérification d'inscription sur Élections Québec](#).

2. Quoi apporter le jour du vote ?

Pour voter, je dois prouver mon identité. Je dois apporter 1 pièce d'identité avec photo :

- Carte d'assurance-maladie du Québec (RAMQ)
- Permis de conduire du Québec
- Passeport canadien
- Certificat de statut d'Indien
- Carte d'identité des Forces canadiennes

Si vous n'avez pas l'une de ces 5 pièces, vous pouvez quand même voter en vous dirigeant vers la table de vérification de l'identité sur place, accompagné d'une personne qui peut attester sous serment de votre identité.

3. Mes mesures d'accessibilité et mes droits

Le bureau de vote doit s'adapter à mes besoins. J'ai le droit de demander de l'aide sur place :

- **Assistance à l'isoloir** : Possibilité d'être accompagné par un proche ou un membre du personnel électoral pour cocher le bulletin.
- **Matériel adapté disponible** : Loupe lumineuse, planchette, crayons à grosse prise et gabarit de vote tactile/braille fournis sur place.
- **Accessibilité physique** : Vérifiez sur la carte électeur si votre bureau est accessible.
- **Lieu de vote alternatif** : Droit de demander à voter dans un autre lieu si votre bureau attribué n'est pas accessible.
- **Vote à domicile** : Option de voter depuis la maison sur demande

préalable pour les personnes incapables de se déplacer.

- **Services d'interprétation** : Prise en charge des frais d'interprétation en langue des signes (LSQ/ASL) sur demande.

4. Les 4 étapes le jour du vote

L'accueil : Je donne mon nom et je montre ma pièce d'identité. On me donne un bulletin de vote plié.

L'isoloir : Je vais derrière le paravent. Je fais un seul X dans le cercle à côté du nom de mon choix.

Le secret : Je replie mon bulletin pour que personne ne voie mon choix.

L'urne : Je dépose mon bulletin dans la boîte (l'urne). J'ai voté !

***Rappel important** : Le vote est secret. Personne n'a le droit de vous forcer à voter pour quelqu'un ou de vous demander pour qui vous avez voté. C'est votre choix.

Pour plus d'informations :

- Pour obtenir les détails complets sur l'organisation des lieux et les outils disponibles, vous pouvez vous référer à la [section sur l'accessibilité d'Élections Québec](#).
- Numéro d'information du Centre de renseignements d'Élections Québec : 1 888 ÉLECTIONS / 1 888 353-2846) ou leur service SRV pour personnes sourdes/malentendantes.

Quelques sources complémentaires ou pour aller plus loin :

-Guide pour l'élection provinciale version accessible :

<https://docs.electionsquebec.qc.ca/PRO/b4601ac65e4c8/DGE-619.7-VF.pdf>

-Le guide du MÉPACQ sur les élections provinciales 2022 :

<https://mepacq.qc.ca/tool/election2022/>

Annexe 1 : images pour l'activité 6

**élections Québec**
Le directeur général des élections

Avis d'inscription

Circonscription

Aux électeurs
123 telle Rue
Telle Ville QC A1X 1X2

Section de vote **000**

Vérifiez si vous êtes bien inscrite ou inscrit sur la liste électorale **ou verso**

For information in English: electionsquebec.qc.ca/en

Voter le jour de l'élection

Jour
00
mois

De 0 h 00 à 00 h

Vous recevrez bientôt une carte jaune indiquant l'adresse de votre lieu de vote et son accessibilité.

Vous pouvez aussi consulter ces renseignements sur notre site Web dès le 00 mois.

www.electionsquebec.qc.ca/ou-et-quand-voter

Voter par anticipation

Jour
00
mois

Jour
00
mois

De 0 h 00 à 00 h

 **1** pièce d'identité

 Lieu accessible

Rem du bureau
000, nom de la rue
Rem de la ville A1A 1A1
4^e ligne

Bureau de vote **00**

**16 ans+**

Vous voulez travailler aux élections ?
www.electionsquebec.qc.ca/postulez







